



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenue, en présentiel, à 18h00 le mercredi 17 janvier 2024.

Étaient présents :

M. Adam Gagnon	Directeur
Mme Élyse Guibeault	Directrice adjointe
Mme Isabelle Trépanier	Directrice adjointe
Mme Josée Girard	Directrice adjointe
Mme Josée Bourdeau	Responsable de la gestion administrative
M. Jean-Philippe Lavoie Morin	Enseignant
Mme Geneviève Lessard	Enseignante
Mme Anne-Marie Mathieu	Enseignante
M. Francis Lamarche	Enseignant
Mme Valérie Poulin	Parent
Mme Alexandra Angers	Parent
Mme Sakina Ajjour	Parent
M. Ibrahim Sballil	Parent comité de parents
Mme Andrea Podruski	Parent comité EHDAA
Mme Nathalie Tremblay	Parent
Mme Lise Poulin	Personnel de soutien
Mme Marilyn Goulet	Personnel professionnel
Mlle Melissa-Ayelen Bazaes-Ramos	Élève
Mlle Alicia Sebbane	Élève

Étaient absentes :

Mme Deguene Diop	Parent
------------------	--------

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

Mme Valérie Poulin souhaite la bienvenue à tous les membres et aux nouvelles directions. Il est proposé d'effectuer un tour de table afin que tous puissent se présenter. M. Gagnon informe les parents qu'une lettre de présentation des directions sera envoyée aux parents dans les prochains jours.

1.2 Vérification du Quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Il est proposé par Mme Tremblay et appuyé par M. Lavoie Morin d'adopter l'ordre du jour du 17 janvier 2024.

Adoption CÉ 23-24-14

1.4 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

2. Message des représentantes/représentants

2.1 Mot des élèves

Information

Mlle Bazaes-Ramos rapporte que plusieurs élèves sont inquiets par rapport au retour en salle de classe après la grève des enseignants. Les élèves ont peur et craignent que les notions théoriques soient enseignées rapidement.

2.2 Mot des membres de la communauté

Information

Mme Alexandra Auger informe les membres que dans une école bassin, l'une des membres de la communauté est une infirmière du quartier. Mme Auger se questionne : est-ce qu'un membre de la communauté se joint sur une base volontaire ? Si oui, il serait intéressant d'inviter les gens du secteur à se joindre au CÉ.

M. Gagnon suggère de mentionner sur les réseaux sociaux et/ou sur la page web de l'école qu'un membre de la communauté pourrait se joindre aux réunions.

Mme Podruski suggère d'approcher l'organisme Trait d'union Outaouais.

2.3 Mot du représentant au comité de parents

Information

M. Sballil a assisté hier à la rencontre du comité de parents. Lors de la présentation, les parents ont été informés que plusieurs mesures seraient mises de l'avant afin d'aider les élèves à rattraper les connaissances. Les parents désirent que la qualité de l'enseignement soit maintenue. Il faut miser sur les connaissances de base; enseigner rapidement n'est pas la priorité puisque cela affectera la qualité. Le CSSPO rassure les parents en leur mentionnant qu'un budget sera alloué aux écoles pour permettre d'aider des élèves ciblés.

2.4 Mot de la représentante au comité EHDA

Information

Mme Podruski mentionne aux membres du CÉ que le thème qui a été abordé lors de la dernière rencontre est l'aide technologique. Il a été mentionné qu'il existe des outils technologiques disponibles pour les élèves qui en auraient besoin à la maison. Plusieurs parents n'étaient pas au courant de cette possibilité. Mme Podruski demande à M. Gagnon si, à l'école secondaire de l'Île, il y a des logiciels disponibles pour les élèves. M. Gagnon fera un suivi avec les orthopédagogues et reviendra avec un portrait à la prochaine rencontre.

Souvent, les élèves des classes TSA se sentent isolés. Mme Podruski se questionne : comment favoriser l'inclusion ? Comment augmenter le sens de l'appartenance ? Certaines écoles de la région mettent en place des activités pour permettre aux élèves de socialiser. Pourrions-nous le faire également à notre école ? Est-ce que les élèves du PEI pourraient être jumelés avec les élèves TSA aux pauses, au dîner ou pendant les cours ? Mme Auger demande si de telles activités pourraient être reconnues dans les heures de bénévolat.

3. Message de la présidente

3.1 Mot de la présidente

Information

Mme Valérie Poulin félicite tout le personnel qui a été sur le front. Elle espère que les demandes ont été entendues. De plus, madame Poulin souhaite la bienvenue à la nouvelle direction. C'est le début d'une belle aventure.

3.2 Budget du CÉ 23-24

Information

Madame la présidente informe les membres du conseil d'établissement qu'une somme de 750\$ est allouée et que celle-ci doit être utilisée d'ici la fin de l'année scolaire. Si les sous ne sont pas dépensés, le montant d'argent sera retourné au CSSPO. Le budget peut être utilisé pour des formations, pour des photocopies, pour défrayer les coûts de gardiennage, pour payer un goûter lors d'une séance extraordinaire et pour reconnaître des gestes dans la communauté.

Il est proposé par madame Auger de garder un petit montant pour permettre l'inclusion. Monsieur Gagnon informe madame Auger que cela n'est pas possible. Dans le budget scolaire, il y a déjà des budgets alloués pour cette demande.

4. Mot du directeur

4.1 Mot du directeur

Information

M. Gagnon se dit très heureux d'être à l'école secondaire de l'Île. L'école est accueillante et belle. Le contexte présentement n'est pas facile. D'abord, il a le fait que l'entente entre le gouvernement et le syndicat n'est pas encore réglée. Par ailleurs, les délais sont courts pour mettre en place le plan de rattrapage. Tout le monde à l'école se mobilise pour la réussite des élèves. Présentement, aux tables de discussions, la première étape est de cibler des élèves qui sont à risque. Ensuite, ceux-ci pourraient avoir accès à des cours de tutorat ou un enseignant ressource. M. Gagnon insiste sur le fait qu'il est important d'écouter les enseignants afin de s'assurer que tout est bien fait.

M. Gagnon informe les membres du CÉ que, sous peu, des programmes pour les élèves de la 4^e et de la 5^e secondaire débiteront. Il s'agit par exemple de la passerelle en mathématique. Enfin, monsieur Gagnon mentionne que les examens ministériels seront repoussés en février pour les élèves de la 4^e et de la 5^e secondaire.

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2023 Adoption

Il est proposé par Mme Podruski et appuyé par M. Sballil d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2023.

Adoption CÉ 23-24-15

5.2 Suivi du procès-verbal

Information

Mme Auger demande s'il y aura des sorties éducatives cette année. M. Gagnon informe madame Auger qu'aucune sortie n'a été organisée par les enseignants puisque ceux-ci étaient en moyen de pression. Toutefois, il serait possible que d'ici la fin de l'année, quelques sorties soient faites. Les sorties seraient limitées afin de prioriser l'enseignement. Certains parents affirment qu'il serait important de faire une petite pause de temps à autre afin de changer les idées des élèves.

Mme Tremblay demande s'il y aura un Fest-île cette année. Mme Bourdeau confirme que cette sortie ne pourra pas avoir lieu cette année. Sortir tous les élèves de l'école demande une très grande organisation. Par ailleurs, les réservations des autobus et des endroits doivent se faire avant les vacances de Noël. Puisque les enseignants étaient en grève, il n'y a pas eu de réservations. Les élèves sont déçus, mais ils comprennent qu'ils doivent se rattraper au niveau des apprentissages. Mme Podruski propose qu'un retour soit fait en lien avec le Fest'il lors d'un conseil des élèves.

M. Gagnon informe les membres du CÉ que les activités qui ont été prévues à l'école vont continuer. Par exemple, il y aura des activités à l'heure du dîner pour souligner la Saint-Valentin et la semaine multiculturelle. De plus, le 14 mars prochain, en soirée, un spectacle de musique sera présenté à notre école.

6. Dossiers :

6.1 Projet éducatif

Approbation

L'ébauche du projet éducatif est présentée aux membres du CÉ. Quelques modifications sont proposées. D'abord, à la page 14, il est demandé de renommer l'enjeu 1 à l'enjeu 2. De plus, il serait bien de changer « la réussite éducative » par « le bien-être des élèves ». Enfin, madame Auger demande s'il serait possible de rajouter le terme neurodiversité dans la parenthèse au point favoriser l'inclusion des défis ressortis (page 6).

Il est proposé par M. Lavoie Morin et appuyé par M. Lamarche d'approuver l'ébauche du projet éducatif avec les modifications apportées.

Approbation CÉ 23-24-16

6.2 Téléphone cellulaire - loi

Approbation

M. Gagnon explique aux membres du CÉ qu'avant l'application de la loi, les élèves de l'école n'avaient pas le droit d'utiliser leur téléphone cellulaire en salle de classe. Les élèves pouvaient avoir leur téléphone cellulaire dans leur poche, mais si un élève décidait de l'utiliser, il risquait de se faire confisquer son appareil numérique. Cela dit, la nouvelle loi ne change pas la façon de faire. Une communication écrite sera envoyée sous peu aux parents et un message à l'interphone destiné aux élèves sera fait afin de préciser le tout.

Un parent questionne M. Gagnon quant à savoir si certaines applications sont bloquées. Si oui lesquelles ? Un suivi avec madame Reid sera fait.

Il est proposé par Mme Tremblay et appuyé par Mme Mathieu d'approuver l'application de la loi du téléphone cellulaire à l'école secondaire de l'Île.

Approbation CÉ 23-24-17

6.3 Grille-matière 2024-2025

Approbation

La grille-matière pour l'année scolaire 2024-2025 est présentée aux membres du CÉ. Il est mentionné que le cours actuel d'éthique sera remplacé par le nouveau cours intitulé culture et citoyenneté québécoise.

M. Gagnon informe les parents qu'il serait peut-être possible de décroisonner les élèves du PEI et du programme Exploraction dans certaines matières (éducation physique, musique, art, etc.) afin de moins stigmatiser. Mme Bourdeau confirme que pour certains cours, dans le passé, cela a été possible puisque les groupes étaient très petits. C'est souvent le cas pour le cours de physique. Un parent mentionne que les curriculums au niveau des apprentissages sont les mêmes dans les deux programmes pour certaines matières. Il serait grandement bénéfique pour les élèves d'être mélangé ensemble afin de s'épanouir et d'apprendre à se connaître. Il est mentionné que la différence entre les programmes se fait ressentir lors de l'organisation des activités des finissants.

Enfin, un parent demande à la direction s'il serait possible d'offrir un cours de musique aux élèves des classes TSA au lieu du cours d'art. Mme Mathieu explique que cette option peut être difficile puisqu'il pourrait y avoir un manque au niveau du personnel enseignant, un manque quant aux périodes disponibles et un problème de disponibilité des locaux. Il est alors suggéré d'offrir des ateliers de musicothérapie.

Il est proposé par madame Podruski et appuyé par monsieur Lamarche d'approuver la grille-matière 2024-2025.

Approbation CÉ 23-24-18

6.4 Voyage des finissants et finissantes

Approbation

Il est proposé par madame Tremblay et appuyé par monsieur Lamarche d'approuver le document « Voyage des finissants et finissantes ».

Approbation CÉ 23-24-19

7. Correspondance

Une lettre de Compétences Québec a été reçue. Les élèves sont invités à visiter les Olympiades canadiennes des métiers et des technologies qui auront lieu dans la ville de Québec du 30 au 31 mai 2024.

8. Autres questions

Aucune autre question

9. Levée de l'assemblée

Adoption

Il est proposé par Mme Valérie Poulin et appuyé par M. Lavoie Morin de procéder à la levée de l'assemblée.

Adoption CÉ 23-24-20